

Identifier les éléments fondamentaux des phases de conception et d'animation d'une action de formation de court format

Profil(s) des stagiaires

Tout agent de l'administration pénitentiaire inscrit dans un projet de conception et/ou d'animation de formation en qualité de formateur occasionnel.

Prérequis

Les agents doivent être inscrits dans un projet concret de conception et/ou d'animation.

Enjeux et objectifs de la formation

Dans le cadre de la conception et de l'animation d'une action de formation, maîtriser les éléments du contenu ne suffit pas.

L'identification d'un processus de formation et l'utilisation de méthodes ou techniques pédagogiques adaptées sont des prérequis nécessaires afin de capter l'attention des participants et de leur offrir des conditions optimales d'apprentissage.

Ce module de formation vise à initier les agents FIO à la conception et à l'animation de courtes actions de formation en lien avec l'ENAP, les DISP ou les établissements.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier les principes de base de la conception une courte action de formation**
 - Identifier les éléments d'analyse des besoins de formation
 - Identifier les règles de rédaction des objectifs pédagogiques
 - Définir les notions d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique
 - Identifier les règles de construction des séquences pédagogiques multimodales
 - Repérer les outils pédagogiques mobilisables en présence et à distance
 - Identifier les règles de construction du guide d'animation
- **Identifier les règles de base pour animer une courte action de formation**
 - Identifier les postures favorisant le dynamisme et l'implication du groupe
 - Repérer les éléments de la phase d'accueil susceptibles de clarifier le sens et le cadre de l'intervention
 - Comparer les différentes méthodes pédagogiques
 - Identifier les comportements perturbants afin de les accompagner et de les réguler
- **Evaluer une courte action de formation**
 - Identifier les différentes formes d'évaluation et leur fonction
 - S'autoévaluer afin d'améliorer sa pratique de formateur

Référence (N° Harmonie) :

Session 1 : 51868170

Session 2 : 51868171

Session 3 : 51868172

Session 4 : 51868430

Date limite d'inscription :

Session 1 : 30/01/2026

Session 2 : 24/04/2026

Session 3 : 31/07/2026

Session 4 : 25/09/2026

Durée : 4 jours

Dates :

Session 1 : Du 9 mars 2026 (14h) au 13 mars 2026 (12h)
ou

Session 2 : Du 15 juin 2026 (14h) au 19 juin 2026 (12h)
ou

Session 3 : Du 21 septembre 2026 (14h) au 25 septembre 2026 (12h)
ou

Session 4 : Du 16 novembre 2026 (14h) au 20 novembre 2026 (12h)

Horaires :

Lundi : 14h-17h

Mardi : 9h-12h/14h-17h

Mercredi : 9h-12h/14h-17h

Jeudi : 9h-12h/14h-17h

Vendredi : 9h-12h

*horaires susceptibles d'être modifiés

Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Laurent TRONEL, ingénieur formation
ou

Joelle GIRAUX-CAUSSIL,
responsable de formation

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Nombre de places : 12

100% des stagiaires
ayant suivi la formation
sont **satisfaits** ou très
satisfaits

Contenu détaillé du programme

Présentation de la formation

- Accueil des stagiaires
- Présentation du déroulé de la formation

Mises en situation

- Planification des mises en situation (entre 3 et 4 mises en situation par journée)
- Réalisation des mises en situation
- Débriefing des mises en situation autour des thématiques suivantes :
 - Typologie du formateur/ stratégies d'apprentissage (tests, les cycles d'apprentissage de KOLB, les styles d'apprentissage de KOLB)
 - Phases de préparation de l'action de formation (, analyse du besoin, rédaction des objectifs de formation et objectifs pédagogiques, distinction entre ces objectifs, rédaction de la fiche pédagogique, élaboration du guide d'animation...)
 - Les éléments facilitants l'animation et la lisibilité des objectifs (l'annonce des objectifs, le rappel des objectifs, la prise en compte de la chronobiologie et des moyens mis à disposition)
 - Les leviers de la motivation et de l'implication des stagiaires (la prise en compte de la spécificité de la formation des adultes)
 - La régulation des comportements (l'identification des comportements gênants, l'analyse des comportements gênants et la gestion de ces comportements)

Modalités pédagogiques

Formation-action centrée sur les mises en situations débriefées

Echanges

Exercices pratiques (tests)

Travaux individuels et/ou en sous-groupe

L'accompagnement post formation

A l'issue de la formation une supervision est proposée aux participants volontaires afin qu'ils puissent être accompagnés dans les étapes de conception et d'animation de leurs actions de formation en situation réelle. Cette supervision concours à la professionnalisation et est susceptible de donner lieu à l'obtention d'une habilitation validant les compétences à concevoir et à animer une action de formation de court format.

Documentation

Les documents ressources seront remis aux stagiaires à l'issue de la session par voie dématérialisée

Modalités d'évaluation

- **Validation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués par le biais d'un test de positionnement réalisé avant et à la fin de la formation
- **Evaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilan oral
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs
- **Evaluation dans le cadre de l'habilitation ou de la certification présentée**

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

Responsable de formation :

Joelle.giroux@justice.fr

05.47.49.30.21

Assistante de formation :

amandine.nock@justice.fr

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.